

PV du conseil municipal

Séance du mercredi 8 novembre 2023 à 19h

L'an deux mil vingt-trois, le 8 novembre à 19h, le Conseil municipal de la commune de Lurcy, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Nathalie Bisignano, Maire, dans la salle du Conseil Municipal.

Date de la convocation : 3 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11 votants : 11

Présents : Bisignano Nathalie, Cordier Christelle, Denis Bernadette, Di Nucci Nicolas (arrivée à 20h50), Dulac Laëtitia Duret Franck, Eckert Pierre, Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel, Villuendas Myriam

Secrétaire de séance : Fontan Corinne

La séance du Conseil commence à 19 h 02

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.
- **Délibère** à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à signer la nouvelle convention de mise à disposition de la salle polyvalente à l'Association « Tarot des 3 Rivières » afin d'organiser une action d'animation hebdomadaire, pour une durée de 1 an et pour un montant annuel de 400€ correspondant aux frais de participation aux fluides.
- **Délibère** à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à signer la convention de fourrière 2024-2025 avec la SPA pour la prise en charge et le transport des chiens et chats errants ou en état de divagation sur le domaine public pour un montant de 0.80€ par habitant, étant entendu que cette somme devra être prévue au budget de 2024 et 2025.
- **Décide** à l'unanimité de signer le devis du SMIDOM pour un composteur collectif ou composteur partagé nécessaire aux habitants n'ayant pas la possibilité de mettre en place un composteur individuel, ceci afin de répondre aux contraintes de la loi sur le tri à la source des biodéchets applicable à partir du 1^{er} janvier 2024. Le coût de ce composteur s'élève à 550€, pris en charge à 50% par le SMIDOM, donc un montant de 275€ à la charge de la commune. Un débat est ouvert sur l'emplacement : 8 conseillers privilégient l'emplacement Chemin du Cailleton, près du Point d'Apport Volontaire. 2 élus (Pierre Eckert et Franck Duret) souhaitent plutôt un emplacement au fond du parking du cœur du village.

- Est informé des différentes visites effectuées par les agents immobiliers concernant la ferme Jomet. Plusieurs catégories d'acheteurs se sont manifestées : particuliers, marchands de bien, habitat partagé..... Les prix proposés sont inférieurs à l'offre annoncée.
- Entend le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif de la CCVSC présenté par Madame le Maire.
- Entend les questions diverses
 - o Proposition de visite du Sénat par Madame Florence Blatrix Contat pour le jeudi 14 décembre 2023. Nombre d'élus intéressés : 7 (Bisignano Nathalie, Cordier Christelle, Denis Bernadette, Dulac Laëtitia, Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Villuendas Myriam). Les frais de déplacements seront à la charge des participants.
 - o Répond à une demande de mise en place d'un food-truck lors d'une location de la salle polyvalente par Mme Laëtitia Dulac (celle-ci a quitté la séance et n'a pas pris part au vote). La commune ayant pris une délibération définissant le montant de location du domaine public, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la présence du food-truck et fixe la redevance à 15,50€ par 7 votes pour (Bisignano Nathalie, Cordier Christelle, Denis Bernadette, Duret Franck, Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel) et 2 votes contre Eckert Pierre et Villuendas Myriam).
 - o La commune n'a pas exercé son droit de préemption pour la vente d'un bien situé 311 route de la Fournière et cadastré B886-888.
 - o L'échange des garages (garage communal et garage partagé de Lurcy en Fête) ne se fera finalement pas, chacun préférant garder son local. Une alarme et une caméra ont été installées sur le garage communal. Un nouveau verrou sera ajouté sur le garage partagé de Lurcy en Fête.
 - o Repas des Anciens : prévu le samedi 9 décembre 2023 à déjeuner au restaurant le Petit Port à Fareins. Un panier garni sera offert aux Anciens qui le souhaitent.
 - o Arrivée de Nicolas Di Nucci.
 - o Cérémonie du 11 novembre est prévue à 11 h au Monument aux Morts.
 - o Reprise des écoulements des eaux pluviales chemin des Juifs par la Sarl Arve Lotissements.
 - o Retour des commissions de la CCVSC.
 - o Noël des enfants : samedi 2 décembre à partir de 14h30 balade en calèche avec le Père Noël et spectacle de Noël à 17 h à la salle polyvalente.

Clôture de la séance à 21 h 29.

Le Maire,

Nathalie BISIGNANO




Le secrétaire de séance,

Corinne FONTAN

